

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/10/2005 - Convocation du 21/10/2005
Compte rendu affiché le : 04/07/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT;
Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M.
MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme
PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD;
Mme BERRA; Mme ZULI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mle
MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

Absents représentés : Mle VEYRIER (pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMANN (pouvoir
à M. GONDELAUD); Mme MARMONIER (pouvoir à M.
RODRIGUEZ)

Absents : M. FERNANDES; Mme LABASOR

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	27

Objet : Subvention complémentaire CTL/MJC

En sa qualité d'association communale, la MJC, a présenté une demande de subvention complémentaire dans le cadre de l'action qu'elle mène pour l'accomplissement du CTL 2005.

Le Conseil Municipal est invité à attribuer l'aide demandée, soit 150 €, en appoint du financement prévu au financement de cette association dans le BP 2005.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le CEL 2005-2006 dont la prolongation a été adoptée lors du conseil municipal du 27 octobre 2005,
- VU la demande présentée par la MJC,
- **ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 150 €,**
- **DIT que dépenses correspondantes figurent à l'article 6574 du budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 27 octobre 2005
Le Maire,
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 21/11/2005
Publication ou affichage du 22/11/2005
Paul LAFFLY,
Maire.*